

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2008-5-3-5

Séance du vendredi 12 décembre 2008

Budget Primitif 2009 - Routes Nationales (A021)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n°2008-4-3-1 du 10 octobre 2008 relative au Tunnel Maurice Lemaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis favorable de la Commission de la Voirie, des Routes et des Transports du 18 novembre 2008,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- vote pour l'exercice 2009, au programme A021 – Routes Nationales :
 - en autorisation de Programme, un montant de 5 150 000 €,
 - en Crédits de Paiement, un montant de :
 - 106 250 € sur le chapitre 204/20 411 "Fonds de concours à l'Etat" ;
 - 2 443 750 € sur le chapitre 204/20 418 "Fonds de concours - Organismes publics divers".

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions